



Le Bulletin bimensuel

Le 8 février 2002 Volume 15 Numéro 3

SECTEUR CANADIEN DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES : SITUATION ET PERSPECTIVES

La production canadienne de légumineuses et de cultures spéciales a plus que triplé depuis 1991-1992, sous l'influence de la diversification. L'accroissement de la production a provoqué l'expansion du secteur de la manutention, de la commercialisation et de la transformation de ces cultures, ce qui a stimulé l'emploi et créé des retombées secondaires, particulièrement dans les régions rurales du pays, où le gros de l'expansion a eu lieu. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* dresse un portrait de la situation et des perspectives du secteur canadien des légumineuses et cultures spéciales.

PRODUCTION

Types de légumineuses et de cultures spéciales

Il existe une grande diversité de légumineuses et de cultures spéciales au Canada, puisqu'on en dénombre au-delà d'une vingtaine. Le terme *légumineuses* est utilisé pour désigner le pois sec, les lentilles, le haricot sec et le pois chiche. La féverole fait aussi partie des légumineuses, mais vu la pénurie de données officielles relatives à sa production, on ne l'abordera pas dans cet article. Les autres cultures spéciales dont il sera question ici sont la graine de moutarde, la graine de l'alpiste des Canaries

(graine à canaris), la graine de tournesol et le sarrasin. En 2001-2002, 95 % de la production dans ce secteur provenait de ces huit cultures principales, le pois sec à lui seul représentant près de 60 % de la production totale. Le Canada produit également d'autres cultures de ce secteur, qui ne seront toutefois pas traitées ici, soit l'épeautre, le millet, le kamut, le quinoa, les féveroles, le lupin, la graine de carvi, la graine de coriandre, la graine de bourrache, le carthame, le chanvre, l'aneth, la menthe verte, le fenugrec, l'anis et le ginseng. La production de légumineuses et de cultures spéciales a surtout lieu en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Les pois

secs, les lentilles, les pois chiches, la moutarde et la graine à canaris proviennent en grande partie de la Saskatchewan, tandis que le tournesol et le sarrasin proviennent surtout du Manitoba. Enfin, les haricots secs sont cultivés en majorité au Manitoba, en Ontario et en Alberta.

Parmi les principales cultures, il existe plusieurs types de graine, dont les suivants : **Pois secs** - jaune, vert, petit jaune, perdrix, à grain ridé; **Lentilles** - grosse verte, moyenne verte, petite verte, rouge, vert foncé tacheté, brune; **Haricots secs** - petit rond blanc, Pinto, noir, rouge foncé et rouge pâle, blanc, canneberge,

CANADA : PRODUCTION ET EXPORTATIONS DES PRINCIPALES LÉGUMINEUSES ET CULTURE SPÉCIALES

	Pois Sec	Lentilles	Haricot sec	Pois chiche	Graine de moutarde	Graine à canaris	Tournesol	Sarrasin	Total	Valeur des exportations
.....milliers de tonnes.....										\$M
1991-1992	410	343	136	0	121	100	134	23	1 267	317
1992-1993	505	349	74	0	133	124	65	11	1 261	346
1993-1994	970	349	131	0	216	128	79	8	1 881	473
1994-1995	1 441	450	171	0	319	240	117	12	2 750	661
1995-1996	1 455	432	203	1	244	155	66	21	2 577	781
1996-1997	1 169	403	133	4	231	285	55	22	2 302	690
1997-1998	1 747	379	164	15	243	115	65	17	2 745	782
1998-1999	2 337	480	189	53	239	235	112	15	3 660	955
1999-2000	2 252	724	294	197	306	166	122	13	4 074	1 011
2000-2001	2 864	914	268	388	202	171	119	14	4 940	1 153
2001-2002	2 196	585	255	465	89	92	98	14	3 794	1 050p
2002-2003p	3 080	770	345	590	225	210	120	15	5 355	1 200p

p : prévision d'AAC, janvier 2002; M = million

Source : Statistique Canada

petit rouge, Great Northern, rose, brun, azuki; **Pois chiches** - gros kabuli, petit kabuli, desi; **Moutarde** - jaune, orientale, brune; **Tournesol** - oléifère et de confiserie; **Graines à canaris** - ordinaire, Canario. Le Canario est un type glabre, mis au point au Canada.

Essor de la production des légumineuses et cultures spéciales

La production canadienne des huit principales légumineuses et cultures spéciales est passée de 1,27 million de tonnes (Mt) en 1991-1992 à 4,94 Mt en 2000-2001, ce qui représente une hausse de 290 %. L'augmentation a été relativement régulière, hormis des reculs en 1995-1996 et en 1996-1997, lorsque les agriculteurs ont délaissé ces cultures en raison du prix élevé des céréales. De 1991-1992 à 2000-2001, la production de blé a diminué de 16 %, celle des céréales secondaires s'est accrue de 12 %, tandis que la production des oléagineux a fait un bond de 66 %. La part qu'occupent les légumineuses et les cultures spéciales dans l'ensemble de la production canadienne de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et de cultures spéciales est passée de 2 % en 1991-1992 à 7,5 % en 2000-2001. Les pois secs ont largement contribué à cette hausse, puisque leur production a grimpé de 600 % entre 1991-1992 et 2000-2001, et la production de lentilles a augmenté de 165 %. Durant la même période, la production de haricots secs a enregistré une hausse de près de 100 %. Quant aux pois chiches, leur production a débuté au Canada dans le courant des années 1990. La première récolte de volume notable, soit 1 000 t, remonte à 1995-1996. Depuis, la production a augmenté graduellement pour atteindre 465 000 t en 2000-2001. En ce qui concerne la moutarde, la graine à canaris, le tournesol et le sarrasin, le volume de production a été variable depuis 1991-1992. En 2001-2002, la production de légumineuses et de cultures spéciales a diminué de 23 % pour s'établir à 3,79 Mt en raison de la sécheresse dans les principales régions productrices. La production du blé, des céréales secondaires et des oléagineux a également reculé.

Contraintes agronomiques et avantages des légumineuses et cultures spéciales

La production est limitée par les conditions climatiques et les types de sol. Les cultures comme les haricots secs et les pois chiches exigent une plus longue période hors-gel et davantage de chaleur que les pois secs et le sarrasin. Les plantes telles que les lentilles et les pois chiches craignent l'excès d'humidité; elles ne poussent donc vraiment bien que dans les sols bruns et brun foncé de la Saskatchewan et de l'Alberta. Pour certaines cultures, l'indisponibilité de produits dés herbants constitue un autre facteur limitatif.

Les légumineuses et les cultures spéciales s'insèrent bien dans la rotation parmi d'autres cultures. Leur gain en importance s'est avéré propice aux autres cultures de la rotation, dans la mesure où les cultures spéciales aident à lutter contre les mauvaises herbes et les insectes et améliorent la structure et la fertilité du sol. Ainsi, les légumineuses, lorsqu'elles sont bien inoculées, peuvent fixer une grande partie de l'azote dont elles ont besoin. L'azote ainsi fixé devient disponible dans le sol pour la culture de l'année suivante. L'intégration de légumineuses dans une rotation peut améliorer le rendement des cultures qui les suivent. Cependant, l'aptitude à fixer l'azote des légumineuses varie, les féveroles et les pois secs étant les plus aptes et les haricots secs les moins aptes.

COMMERCIALISATION

À l'échelle mondiale, le Canada occupe une place prépondérante en ce qui concerne la production de graine à canaris et est le plus grand producteur de pois secs. En 2000-2001, le Canada est devenu le plus grand producteur de lentilles, mais il a glissé au deuxième rang en 2001-2002. Le Canada est le premier exportateur de pois secs, de lentilles, de graine de moutarde et de graine à canaris. En 2000-2001, le Canada est également devenu le premier exportateur de pois chiches. Il détient aussi une part importante des exportations mondiales de haricots secs et de sarrasin.

Méthodes de mise en marché

Au Canada, plus de 90 entreprises achètent les légumineuses et les cultures spéciales des producteurs; leur taille varie de la petite entreprise familiale aux grandes sociétés. Comme beaucoup de négociants sont situés dans plus d'une localité, il existe en fait plus de 300 installations qui acceptent, entre autres denrées, les légumineuses et les cultures spéciales.

Le seul marché à terme qui existe pour ce type de culture est celui des pois fourragers, à la Bourse des marchandises de Winnipeg (Winnipeg Commodity Exchange - WCE). Il s'agit d'un contrat visant les pois secs de qualité fourragère dont le prix est établi en fonction de sept régions de détermination des prix à l'échelle des Prairies. Cependant, les cours à terme sont fixés au pair, centre de la Saskatchewan, et les livraisons dans les autres provinces commandant des primes ou des escomptes pré-définis qui reflètent le cours intrinsèque du marché au comptant des pois fourragers. Les opérations sont effectuées en dollars canadiens et les contrats sont négociés en mars, en mai, en juillet, en octobre et en décembre. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la Bourse des marchandises de Winnipeg à l'adresse suivante : www.wce.mb.ca.

Les agriculteurs ont la possibilité de négocier des contrats de production avant le semis des cultures, auquel cas le prix leur est habituellement garanti sur une fraction de leur récolte. Il existe des contrats à livraison différée et des contrats à terme pour à peu près toutes les légumineuses et cultures spéciales. Au titre de ces contrats, les agriculteurs fixent le prix de leur récolte pour livraison à une date ultérieure. La production hors-contrat se vend au comptant au moment de la livraison. Il existe en outre quelques comptes de mise en commun facultatifs.

Grâce à Internet, on dispose d'un tout nouveau mode de commercialisation pour les légumineuses et cultures spéciales, qui fonctionne comme suit : le prix offert et le prix demandé ainsi que les points et les dates de livraison sont affichés en ligne. L'acheteur et le vendeur négocient ensuite les modalités détaillées du contrat avant de conclure le marché.

CANADA - 2001-2002 : RÉPARTITION PAR PROVINCE DE LA PRODUCTION DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec
pour cent.....					
Pois sec	*	25	67	8	*	*
Lentilles	0	2	98	*	0	0
Haricot sec	0	22	1	51	20	6
Pois chiche	0	4	96	*	0	0
Graine de moutarde	0	6	90	4	0	0
Graine à canaris	0	2	86	12	0	0
Graine de tournesol	0	4	8	88	*	0
Sarrasin	0	*	1	73	21	5

* production minimale
Source : Statistique Canada

Détermination du prix

Un facteur important de détermination du prix payé au producteur est le coût d'acheminement jusqu'au marché intérieur ou étranger, car le prix payé au producteur est déterminé en fonction du prix que reçoit à son tour le négociant, moins les frais de transport et de manutention. La plupart de la production de légumineuses et de cultures spéciales canadiennes est écoulée à l'exportation. Les prix payés au Canada dépendent donc de l'offre et de la demande sur le marché mondial ainsi que de la valeur du dollar canadien. Dans le cas des pois fourragers, le prix est également influencé par les cours des autres sources de tourteaux protéiques et de grains fourragers. Enfin, les considérations relatives à l'offre et à la demande sur le plan régional jouent également sur le prix payé aux agriculteurs.

Manutention et transport

Les producteurs livrent leur production de légumineuses et de cultures spéciales à des installations, ou encore le négociant envoie un camion pour prendre livraison de la récolte à leur ferme. Les installations sont habituellement conçues pour traiter un ou plusieurs types de cultures. Dans certains cas, les silos de collecte conventionnels acceptent également les livraisons, comme par exemple pour les pois fourragers. Les livraisons s'effectuent tout au long de l'année, en fonction soit des prix au comptant, soit des modalités énoncées dans les contrats de production ou de livraison différée.

En général, les légumineuses et les cultures spéciales sont expédiées par camion depuis le silo du négociant jusque chez le client, surtout si celui-ci est situé dans la même région. Le transport par rail est très courant pour les expéditions chez des acheteurs situés en Amérique du Nord et pour l'acheminement aux ports, dans le cas des livraisons outre-mer. Les pois fourragers, le tournesol et une partie de la production de pois fourragers, de lentilles, de pois chiches, de graines à canaris et de

graines de moutarde sont expédiés en vrac par wagon; pour le reste, le conteneur est le principal moyen d'expédition, soit en vrac, soit en sac. Les conteneurs sont d'abord envoyés par camion au dépôt ferroviaire le plus proche, puis transportés par rail directement chez l'acheteur si celui-ci est situé en Amérique du Nord, ou aux dépôts portuaires dans le cas des expéditions outre-mer. Les conteneurs peuvent aussi être amenés par camion au dépôt portuaire approprié pour chargement dans les navires. Certaines cultures sont expédiées en sac par wagon de marchandises ou par camion, en vrac dans des wagons-trémies ou encore en conteneur intermodal à destination des ports. La marchandise est ensuite transbordée dans des conteneurs maritimes. Au port de Vancouver, des installations ont été aménagées pour la manutention flexible des poids secs, des lentilles et des pois chiches en vrac. En général, les légumineuses et les cultures spéciales du Canada sont expédiées à partir des ports de la côte ouest (Vancouver et Prince Rupert), de Thunder Bay, de Montréal et des autres ports le long de voie maritime du Saint-Laurent, ainsi que du port de Churchill sur la baie d'Hudson dans le nord.

Consommation intérieure

Au Canada, l'alimentation animale constitue le principal débouché des légumineuses et des cultures spéciales. Dans le cas des pois fourragers, environ 90 % de la consommation intérieure est attribuable à ce secteur, surtout dans les provinces des Prairies et principalement dans l'alimentation des porcs. De plus, une quantité limitée de lentilles, de haricots secs, de féveroles et de pois chiches de qualité inférieure est consommée par le bétail. Un autre type d'utilisation important est l'alimentation des oiseaux. La graine à canaris est couramment utilisée à cette fin, ainsi qu'une quantité limitée de graine de tournesol, de graine de carthame, de pois secs, de sarrasin et de millet. Une part restreinte mais toutefois tangible de la production de légumineuses, de graine de moutarde, de tournesol et de sarrasin

est destinée à la consommation humaine. Enfin, une partie de la production intérieure est destinée à la production de semences.

Exportation

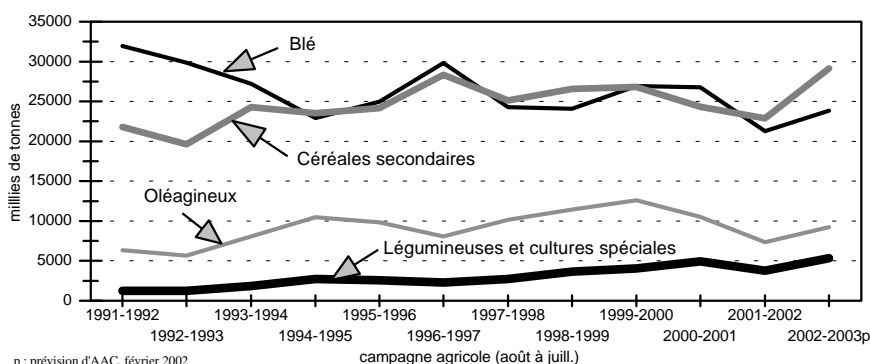
Le Canada exporte des légumineuses et des cultures spéciales à travers le monde. Près de la moitié des exportations de pois secs sont destinées à l'alimentation animale et l'autre moitié à la consommation humaine. La graine à canaris exportée est destinée à l'alimentation des oiseaux. Les autres légumineuses et cultures spéciales sont destinées à la consommation humaine. Les pois secs sont expédiés en grande partie en Europe, où ils servent surtout dans l'alimentation animale, et en Asie, à des fins principalement alimentaires, mais l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud constituent également des destinations importantes pour les pois secs. Les lentilles sont exportées en grande partie en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Quant aux haricots secs, ils sont surtout exportés en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Presque toute la production de pois chiche est exporté dans le sous-continent Indien et le reste en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Les exportations de graine de moutarde sont principalement destinées à l'Europe, à l'Asie et aux É.-U., tandis que la graine à canaris part principalement en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Les graines de tournesol sont exportées principalement aux É.-U. et le reste surtout en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique centrale. Le sarrasin est destiné principalement au Japon, aux É.-U. et à l'Europe. Enfin, certains produits transformés à base de cultures spéciales, tels que les mélanges de graines d'oiseau et les graines de tournesol grillées, ainsi que des semences, sont destinés à l'exportation.

Les recettes d'exportations du Canada pour les huit principales légumineuses et cultures spéciales ont augmenté de 265 % entre 1991-1992 et 2000-2001.

TRANSFORMATION

Le secteur canadien de transformation des légumineuses et cultures spéciales est hautement diversifié et est présent dans de nombreuses régions du pays. La transformation primaire comprend la réception, le nettoyage et le classement des graines. La transformation secondaire consiste à préparer le produit pour l'utilisation finale par le consommateur; cette opération s'effectue normalement dans d'autres installations que celles utilisées pour la transformation primaire.

CANADA : PRODUCTION DES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES



Le plus grand transformateur secondaire est le secteur de l'alimentation animale, qui absorbe une quantité croissante de pois secs, ainsi que des lentilles et des pois chiches, surtout dans les Prairies. L'une des nouveautés ce qui a concerné l'utilisation des pois secs en alimentation animale est la mise au point d'un mélange composé de deux parties de pois moulus pour une partie de tourteau de canola. Même si le tourteau de canola est une excellente source de protéines, il est une faible source d'énergie digestible. Les pois sont riches en énergie digestible et leur aminogramme, qui révèle une teneur élevée en lysine, complète l'aminogramme du tourteau de canola, qui a une teneur élevée en méthionine et en cystine. Ces amino-acides sont essentiels à une bonne croissance. Plus récemment, on a mis au point un mélange extrudé de pois secs moulus et de graines de canola. Les deux ingrédients se complètent mutuellement et la forte teneur en huile de la graine de canola constitue une source d'énergie facilement utilisable qui peut remplacer des produits comme l'huile de maïs ou la graisse fondue.

Le secteur des graines d'oiseau utilise de la graine à canaris ainsi que de la graine de tournesol, de carthame et de millet, du sarrasin et des pois secs dans les mélanges destinés aux oiseaux en cage et aux oiseaux non domestiques.

La transformation secondaire comprend la séparation des pois, des lentilles et des pois chiches ainsi que la mise en conserve, l'ensachage et la confection de mélanges à soupe, de produits déshydratés, de farine sans gluten, de mets surgelés prêts à servir, en portion individuelle ou non, de soupes, de ragoûts et de grignotines. Les pois et les haricots secs servent aussi à fabriquer des fibres de pois, des farines, des amidons et des concentrés de protéines. Les autres produits incluent les haricots frits et la pâte de haricot.

La graine de moutarde est transformée en farine et en condiments. Le tournesol de confiserie est beaucoup utilisé comme grignotine, sous forme de graines grillées par exemple, et en cuisine, sous forme de graines décortiquées. Le sarrasin est moulu en farine et en gruaux de taille variable; ces produits sont ensuite utilisés en cuisine et entrent dans la fabrication de nouilles, de céréales à déjeuner chaudes et de mélanges à crêpes.

INCIDENCE ÉCONOMIQUE

L'adaptation et la diversification axées sur les légumineuses et les cultures spéciales ont fourni aux agriculteurs un choix de productions potentiellement plus lucratives que les cultures céréalières conventionnelles et leur a permis de répartir leurs risques sur un nombre accru de productions afin d'augmenter leurs revenus. Les producteurs se sont bien adaptés aux légumineuses et cultures spéciales, au point où ils sont capables de diversifier leur production dès l'émergence de nouveaux débouchés. La rotation des cultures est un autre facteur bénéfique de cette diversification, car elle permet d'améliorer la lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies et de réduire ainsi les achats d'intrants. L'utilisation de légumineuses dans une rotation permet de réduire les dépenses pour l'engrais azoté.

L'essor de la production a également bénéficié au reste de l'économie en stimulant les activités de traitement, de transformation et de transport de ces produits, surtout dans des localités rurales. On estime à environ 2 500 le nombre d'emplois directement fournis par les négociants en légumineuses et cultures spéciales. À ces emplois s'ajoutent ceux offerts dans les silos de collecte, ainsi que dans des activités comme le transport, le transbordement dans les navires, la fabrication de sacs, la construction de conteneurs, le traitement secondaire, la production d'inoculant pour les légumineuses et la production de semences.

ORGANISATIONS DU SECTEUR DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

Recherches

L'essor des légumineuses et des cultures spéciales au Canada est pour une bonne part attribuable aux programmes de recherches soutenus par l'industrie, qui ont permis la mise au point de variétés adaptées aux conditions de croissance du pays ainsi que la découverte de moyens de lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. À côté des recherches axées sur la production, il faut mentionner le travail effectué dans les méthodes de transformation des légumineuses et cultures spéciales et la création de nouveaux produits. Les programmes de recherches sont menés en partenariat avec le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux, les facultés d'agriculture des universités, les négociants, les transformateurs et les organisations de producteurs.

Canadian Special Crops Association

La Canadian Special Crops Association (CSCA) est une association sectorielle qui représente les négociants, les exportateurs et les transformateurs de légumineuses et de cultures spéciales. Le site Web de la CSCA se trouve à l'adresse suivante : www.specialcrops.mb.ca

Pulse Canada

Pulse Canada est également une association sectorielle, qui compte la CSCA et les associations provinciales de producteurs de légumineuses parmi ses membres. Elle s'occupe des questions de politiques, de la coordination des travaux de recherche et de la prospection de marchés. Le site Web de Pulse Canada se trouve à l'adresse suivante : www.pulsecanada.com

Institut international du Canada pour le grain (IICG)

L'IICG a mis sur pied et dispensé plusieurs cours destinés aux utilisateurs canadiens et étrangers de légumineuses.

Organisations de producteurs

Les organisations agricoles concernées comprennent les suivantes :

Alberta Pulse Growers Commission

www.pulse.ab.ca

Alberta Safflower Growers Association

Manitoba Buckwheat

Growers Associations

Manitoba Pulse Growers Association

National Sunflower

Association of Canada

Ontario Bean Producers

Marketing Board

www.ontariobeans.on.ca

2000-2001 : PART CANADIENNE - PRODUCTION ET EXPORTATIONS MONDIALES DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

	Production	Exportations
	pour cent.....
Graine à canaris	76	75
Graine de moutarde	7	75
Lentilles	29	65
Pois sec	27	60
Pois chiche	6	35
Haricot sec	2	10
Sarrasin	1	5
Graine de tournesol	1	2

Source : estimation d'AAC, février 2002

**Ontario Coloured Bean
Growers Association**
www.ocbga.com
**Saskatchewan Herb and
Spice Association**
**Saskatchewan Mustard
Growers Association**
Saskatchewan Pulse Growers
www.saskpulse.com

Ces organisations appuient l'industrie dans les domaines des recherches, de la vulgarisation et du développement de marché. La plupart d'entre elles sont financées par les producteurs au moyen d'un prélèvement; les autres sont financées par les cotisations des membres. Toutes ces organisations fonctionnent sous la direction d'un conseil d'administration dont les membres sont élus par les producteurs. L'Ontario Bean Producers Marketing Board administre aussi un syndicat de mise en marché à participation facultative pour les petits haricots ronds blancs produits en Ontario. Les associations de producteurs de légumineuses de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, la National Sunflower Association of Canada, et la Saskatchewan Mustard Growers Association administrent aussi un programme de paiement anticipé.

Universités

Les facultés d'agriculture se chargent de former les agronomes spécialisés dans les cultures spéciales et engagés dans les recherches portant sur la sélection végétale, l'agronomie et la transformation.

Gouvernements fédéral et provinciaux

Agriculture et Agroalimentaire Canada participe aux efforts de l'industrie des légumineuses et des cultures spéciales dans le cadre des activités et mesures suivantes : les lois d'autorisation en matière de réglementation et des opérations de l'industrie, les recherches sur la production et la transformation, le contrôle de la qualité et l'inspection, la prévision des prix, l'analyse de marché, le développement des marchés, la garantie des acomptes à la livraison payés au titre de certains programmes de mise en commun, et les avances en espèces consenties en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA).

Les gouvernements provinciaux effectuent des recherches sur la production et la transformation, exécutent des programmes de sensibilisation et de consultation au sujet de la production de ces cultures et assurent le développement de marchés.

Commission canadienne des grains (CCG)

La CCG est responsable du maintien de la qualité des légumineuses et des cultures

spéciales suivantes au Canada : pois secs, lentilles, haricots secs, pois chiches, féveroles, moutarde, tournesol, sarrasin et carthame. La CCG n'établit pas de normes pour la graine à canaris, mais analyse des échantillons pour déterminer le taux d'impuretés. Le maintien de la qualité permet d'assurer l'approvisionnement de produits alimentaires fiables et salubres dans le marché intérieur et à l'exportation, et favorise la stabilité du marché et la saine concurrence entre les producteurs, l'industrie et les acheteurs.

La CCG octroie aussi des licences aux sociétés céréalières. Les négociants en légumineuses et cultures spéciales ne sont pas tous agréés par la CCG. Les sociétés céréalières qui sont agréées par la CCG doivent fournir à cette dernière une garantie financière, sous forme d'une caution ou d'une lettre de crédit, qui sert à couvrir 100 % de leurs obligations envers les producteurs en cas de faillite. La CCG établit le montant de la garantie en fonction de la somme de ces obligations. Les producteurs ne paient pas directement les frais afférents, mais on peut se douter que les sociétés céréalières répercutent ces frais sur les producteurs. Les producteurs de l'Ouest canadien qui vendent des légumineuses ou des cultures spéciales visées par la *Loi sur les grains du Canada* peuvent être indemnisés en vertu de la garantie si la société céréalière connaît des difficultés financières. Les légumineuses et cultures spéciales suivantes sont couvertes par la *Loi sur les grains du Canada* : pois secs, lentilles, haricots secs, pois chiches, féveroles, moutarde, tournesol, sarrasin et carthame.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'agrément des sociétés céréalières ou pour consulter le Guide officiel de classement des grains, veuillez voir le site Web de la CCG à l'adresse suivante : www.grainscanada.gc.ca

PERSPECTIVES POUR 2002-2003

La production canadienne des huit principales légumineuses et cultures spéciales devrait enregistrer une augmentation en 2002-2003, en raison de la progression des superficies ensemencées et de la hausse prévue des rendements moyens par rapport à 2001-2002. Toutefois, les rendements moyens pour la plupart des cultures devraient être inférieurs à la tendance à long terme à cause de conditions sèches en Saskatchewan et en Alberta. Le principal facteur à surveiller sera les précipitations pendant le reste de l'hiver et, en particulier, au printemps et à l'été dans ces deux provinces. Pour plus de renseignements, consulter «Canada : perspectives des cultures spéciales » à www.agr.gc.ca/mad-dam/

PERSPECTIVES À LONG TERME

Production et utilisation

Les superficies ensemencées et la production de légumineuses et de cultures spéciales au Canada devraient continuer de s'amplifier au cours de la prochaine décennie, grâce à la mise au point de variétés à rendements supérieurs, à l'expansion de la superficie attribuable aux producteurs des Prairies qui cherchent à diversifier au détriment d'une céréaliculture exclusive, et à la demande croissante dans les marchés canadiens et internationaux.

L'importance de l'augmentation dépendra, d'une part, des recettes provenant des légumineuses et des cultures spéciales par rapport à celles des céréales et des oléagineux, et d'autre part, des conditions d'humidité, des stocks de report, de la rotation culturale et de la capacité des producteurs à diversifier. La Saskatchewan devrait être la principale bénéficiaire de cette croissance en raison de l'étendue de son territoire et de la mise au point continue de variétés adaptées à la production dans cette province. On prévoit que la hausse de production sera le résultat d'une augmentation des superficies ensemencées, mais les rendements moyens devraient également continuer à s'améliorer.

Voici les tendances futures pour des cultures particulières au Canada, les prévisions pour 2002-2003 servant de référence :

Pois secs - On prévoit une hausse marquée de la production en raison d'une augmentation de la demande dans les secteurs fourrager et alimentaire, de la mise au point de meilleures variétés et de l'intégration des pois secs dans des rotations culturales. Le Canada devrait demeurer le principal producteur et exportateur de pois secs à l'échelle mondiale. On s'attend à de nouveaux débouchés pour les pois fourragers, en particulier dans l'Est asiatique.

Lentilles - La production devrait augmenter sous l'influence de la hausse de la demande mondiale, de la vaste étendue de terres propices à la production de lentilles dans les Prairies, en particulier en Saskatchewan, de la mise au point de meilleures variétés et de l'amélioration des facteurs agronomiques. On s'attend à ce que le Canada soit le premier producteur de lentilles au monde et qu'il continue de dominer les marchés d'exportation.

Haricots secs - L'essor de la production devrait se poursuivre au Canada, en particulier au Manitoba et en Saskatchewan. La Saskatchewan devrait devenir une des principales provinces productrices de haricots secs, grâce à la disponibilité de variétés ayant une saison de croissance plus courte. Ce sont les haricots colorés qui devraient enregistrer le

plus fort taux de croissance. La part du Canada des marchés mondiaux devrait augmenter dans la foulée de la hausse de production.

Pois chiches - La production devrait augmenter, mais la hausse dépendra, dans une large mesure, de la mise au point de variétés plus résistantes aux maladies et ayant une saison de croissance plus courte, afin de permettre la récolte de cette denrée sur une plus vaste superficie. Le Canada devrait occuper une plus grande place à l'échelle mondiale, tant au chapitre de la production que de l'exportation.

Graine de moutarde - On prévoit que la production augmentera lentement car le marché est restreint, mais le Canada devrait demeurer le principal exportateur.

Graine à canaris/Canario - La production devrait progresser lentement, à moins que l'on trouve d'autres utilisations qui entraîneraient une hausse de la demande. Des recherches sont en cours en vue de trouver des débouchés pour le Canario en alimentation humaine et dans le secteur industriel, entre autres, pour la fabrication de cosmétiques. Si les recherches portent fruit, la demande de graine à canaris augmentera plus rapidement, ce qui entraînera une hausse plus importante de la production.

Tournesol - La production de tournesol de confiserie devrait augmenter modérément en harmonie avec la hausse de la demande. On s'attend aussi à un accroissement de la production du tournesol oléagineux, mais le taux de croissance dépendra du prix de l'huile végétale, ainsi que de la hausse de la demande pour des graines d'oiseaux. Il faudra également surveiller l'augmentation de la demande pour la variété NuSun, tournesol ayant une teneur moyenne en acide oléique et donc une faible teneur en graisse saturée. La production de la variété NuSun a augmenté rapidement aux États-Unis en raison d'une forte demande pour l'huile de NuSun. Une hausse vigoureuse et continue de la demande pour l'huile de NuSun et des prix intéressants pourraient entraîner une croissance plus rapide de la production canadienne de tournesol oléagineux et, éventuellement, une reprise des activités de broyage du tournesol au Canada.

Sarrasin - La production devrait augmenter lentement d'ici la mise en marché de nouvelles variétés à rendements plus élevés et plus tolérantes au gel. La mise au point de telles variétés devraient favoriser une hausse de la

production. Des recherches sont en cours en vue de trouver des utilisations pour le sarrasin dans les industries pharmaceutiques et nutraceutiques. Cette utilisation potentielle du sarrasin devrait entraîner une hausse de la demande.

Autres - La production de cultures spéciales à plus petite échelle, notamment les épices, les herbes, l'épeautre, le kamut et le quinoa, devrait s'intensifier au cours de la prochaine décennie. Toutefois, le marché pour ces cultures peut se saturer très rapidement. Par conséquent, ces cultures seront importantes pour certains producteurs, mais on ne s'attend pas à une progression importante des superficies ensemencées.

Transformation

La transformation primaire et secondaire des légumineuses et des cultures spéciales devrait continuer de prendre de l'essor à cause d'une augmentation de l'offre. Le taux de croissance du secteur de la transformation secondaire devrait dépasser celui de l'industrie de la transformation primaire. En effet, l'industrie de la transformation primaire a présentement une longueur d'avance sur le secteur de la transformation secondaire. On prévoit une augmentation de la transformation secondaire dans tous les secteurs (aliments, fourrages, graines d'oiseaux et usages industriels). Le secteur de la transformation secondaire est appelé à se diversifier davantage, notamment grâce à la production d'une plus grande gamme de produits. L'augmentation des activités de transformation secondaire devraient entraîner une hausse de la consommation intérieure et un accroissement des exportations de produits semi-transformés et entièrement transformés. Dans le secteur de la transformation primaire, on s'attend à une capacité accrue de préservation de l'identité et de traçabilité des cargaisons en réaction à la demande des consommateurs.

Recherches

Les recherches devraient se poursuivre en vue de mettre au point de meilleures variétés et des mesures de lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. Les travaux de recherches visant à mettre au point des produits tirés de légumineuses et de cultures spéciales se poursuivent également. Ces travaux visent notamment l'utilisation en alimentation animale, le potentiel pharmaceutique et nutraceutique et les usages industriels. Les chercheurs et les représentants sectoriels du Canada et de plusieurs autres

pays travaillent à l'élaboration de normes internationales pour l'identification et l'analyse des légumineuses. Des méthodes seront mises au point pour l'analyse de caractéristiques comme la couleur, la texture, le goût, le temps de cuisson et la capacité de fendage et de mouture. La CCG a conçu un système informatisé d'analyse de la couleur pour les lentilles. Ce système pourrait être adapté pour d'autres légumineuses à l'avenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Stan Skrypetz
Analyste des cultures spéciales
Téléphone : (204) 983-8972
Courriel : skrypetzs@em.agr.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2002

Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
 No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
 Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
 Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@em.agr.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
 ISSN 1207-621X
 No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :

Canadian Special Crops Association, Ontario Bean Producers Marketing Board, Pulse Canada, Saskatchewan Pulse Growers, Alberta Agriculture, Food and Rural Development, Saskatchewan Agriculture and Food, Commission canadienne des grains, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC).